

Programme d'études professionnelles

5289

# Travail sylvicole

Secteur  
de formation

12

Foresterie et papier

**Décroche**  
tes **rêves**

Québec 



*Programme d'études professionnelles*

5289

# Travail sylvicole

Secteur  
de formation

12

Foresterie et papier

Formation professionnelle et technique  
et formation continue

Direction générale des programmes  
et du développement

# Équipe de production

## **Coordination**

*Nicole Verret*

Responsable de l'ingénierie de la formation  
Direction générale des programmes et du développement  
Ministère de l'Éducation

*Nancy Barbeau*

Responsable de l'ingénierie de la formation  
Direction générale des programmes et du développement  
Ministère de l'Éducation

## **Conception et rédaction**

*Claude Pouliot*

Enseignant  
Commission scolaire de la Capitale

*Robert Seuron*

Enseignant  
Commission scolaire Pierre-Neveu

*Jean-François Pouliot*

Consultant en formation

## **Révision linguistique**

Sous la responsabilité de la Direction des  
communications du ministère de l'Éducation

## **Mise en page et édition**

Sous la responsabilité de la Direction générale des  
programmes et du développement du ministère de  
l'Éducation

# Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

## Milieu du travail

---

*Daniel Baker*  
Maître compagnon formateur accrédité  
Société sylvicole St-Albert

*Gérard Bolduc*  
Ouvrier sylvicole  
Groupement forestier et agricole de la vallée de la Chaudière

*Nancy Desjardins*  
Adjointe à la direction  
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier  
Québec

*Renaud Longrée*  
Ouvrier sylvicole  
Travailleur autonome

*Pierre Ouellet*  
Reboiseur  
Coopérative forestière de Girardville

*Jean-François Simard*  
Reboiseur  
Coopérative forestière de Girardville

*Marie-France Bernard*  
Directrice de la pépinière  
Coopérative des Hautes-Laurentides

*Dany Brisson*  
Débroussailleur  
Coopérative forestière La Nord-Côtière

*Diane Lessard*  
Contremaître d'opération pour les plants forestiers  
Coopérative des Hautes-Laurentides

*Jacques Maheux*  
Travailleur sylvicole  
Coopérative agroforestière transcontinentale

*Jean-François Paquet*  
Ingénieur forestier  
Groupement forestier Québec-Montmorency

*Colette Smith*  
Opératrice de débroussailleuse  
Groupement forestier de Champlain

## Milieu de l'éducation

---

*Godefroy Lamarche*  
Enseignant  
Commission scolaire de la Capitale

*François Leblanc*  
Enseignant  
Commission scolaire des Monts-et-Marées

*Serge Liard*  
Enseignant  
Commission scolaire des Hauts-Cantons

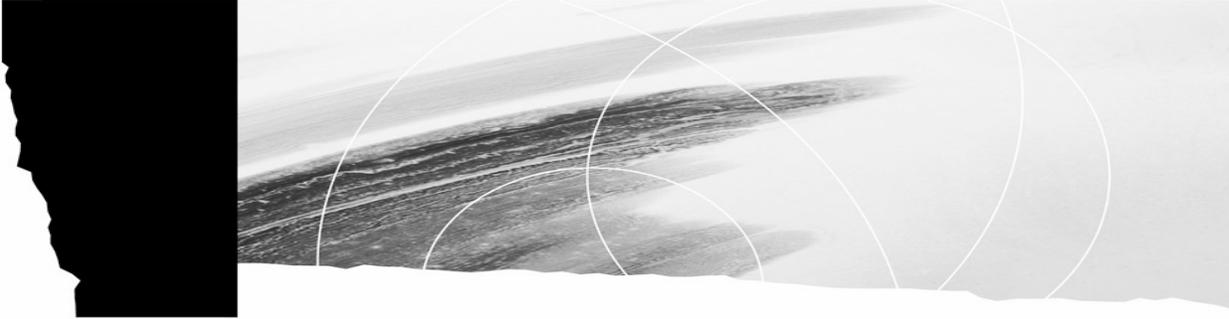
*Gilles Massicotte*  
Directeur  
Commission scolaire Harricana



# Table des matières

Présentation du programme d'études .....	1
Vocabulaire .....	3
Glossaire .....	7
<b>Première partie</b>	
Buts du programme.....	11
Intentions éducatives .....	13
Compétences du programme d'études et matrice .....	15
Harmonisation .....	17
<b>Deuxième partie</b>	
Objectifs	
Métier et formation .....	21
Santé et sécurité au travail.....	25
Essences forestières commerciales et non commerciales du Québec .....	29
Prescription sylvicole relative à des travaux de reboisement et d'entretien de peuplements .....	33
Lutte contre les feux de forêt .....	35
Reboisement .....	37
Utilisation et entretien d'une débroussailleuse.....	41
Qualité et santé des tiges forestières.....	45
Dégagement de plantations ou de peuplements en régénération .....	49
Utilisation et entretien d'une scie à chaîne .....	53
Éclaircies précommerciales .....	57
Travaux de dégagement ou de préparation de terrain .....	61
Élagage et taille de formation.....	65
Recherche d'emploi .....	69
Intégration au milieu de travail .....	71





---

5289

**Travail sylvicole**

---

Année d'approbation : 2004

---

<b>Type de sanction :</b>	Diplôme d'études professionnelles
<b>Nombre d'unités :</b>	60
<b>Nombre de modules :</b>	15
<b>Durée totale :</b>	900 heures

---

Pour être admis au programme *Travail sylvicole*, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Pour la personne titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, aucune condition d'admission supplémentaire n'est requise.
- OU
- Pour la personne âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation, la condition d'admission suivante s'ajoute : avoir obtenu les unités de 3<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Pour la personne âgée d'au moins 18 ans, seule la réussite du test de développement général est requise comme préalable fonctionnel (aucun préalable spécifique n'est exigé pour ce programme).

N. B. La condition relative à la concomitance n'est pas applicable à cette catégorie.



# Présentation du programme d'études

Le curriculum de formation dont est issu ce programme d'études s'appuie sur des responsabilités partagées entre, d'une part, le ministère de l'Éducation, qui assume l'élaboration des programmes et des guides de soutien à l'enseignement et, d'autre part, les établissements d'enseignement, qui assurent l'application du programme et l'évaluation. Les programmes comprennent des objectifs obligatoires et, à titre indicatif, des savoirs liés aux compétences.

Les programmes constituent le cadre de référence à l'intérieur duquel les enseignantes et les enseignants sont appelés à exercer leur profession. Ils délimitent leurs interventions pédagogiques en précisant les grandes orientations éducatives à privilégier et les objectifs d'apprentissage à atteindre avec les élèves. La réussite du programme assure à l'élève la qualification nécessaire à l'exercice de son métier en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à lui donner une certaine polyvalence.

La durée du programme est de 900 heures; de ce nombre, 525 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 375 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme est divisé en 15 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages, aux fins de la sanction des études, et à l'enseignement correctif.

Titre du module	Code	Module	Durée	Unités
Métier et formation	234202	1	30	2
Santé et sécurité au travail	234213	2	45	3
Essences forestières commerciales et non commerciales du Québec	234224	3	60	4
Prescription sylvicole relative à des travaux de reboisement et d'entretien de peuplements	234233	4	45	3
Lutte contre les feux de forêt	234241	5	15	1
Reboisement	234256	6	90	6
Utilisation et entretien d'une débroussailleuse	234264	7	60	4
Qualité et santé des tiges forestières	234273	8	45	3
Dégagement de plantations ou de peuplements en régénération	234286	9	90	6
Utilisation et entretien d'une scie à chaîne	234294	10	60	4
Éclaircies précommerciales	234308	11	120	8
Travaux de dégagement ou de préparation de terrain	234314	12	60	4
Élagage et taille de formation	234323	13	45	3
Recherche d'emploi	234331	14	15	1
Intégration au milieu de travail	234348	15	120	8



# Vocabulaire

Le programme d'études professionnelles est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à acquérir; il est formulé par objectifs et, pour des raisons administratives, découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus de l'élève en fonction d'une performance déterminée. Il fait par ailleurs l'objet d'un document pédagogique officiel qui permet à ce titre la reconnaissance de la formation qualifiante aux fins de l'exercice du métier.

Le programme d'études professionnelles comprend des objectifs et un contenu obligatoires. Il présente également, à titre indicatif, des savoirs liés à la compétence qui doivent être enrichis ou adaptés selon les élèves en apprentissage. Dans les différentes rubriques qui le composent sont données des indications aux fins de la sanction des apprentissages<sup>1</sup>. Il est traduit en activités d'apprentissage et d'évaluation par les établissements d'enseignement.

## Buts du programme

Les buts du programme présentent le résultat recherché au terme de la formation ainsi qu'une description générale du métier visé. Ils présentent, de plus, les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

## Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent de grandes orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière d'habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme ou les compétences. Les intentions éducatives servent à guider les établissements dans la mise en œuvre du programme.

## Compétence

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

## Objectif

L'objectif traduit la partie opérationnelle de la compétence à acquérir selon des exigences précises et en termes pratiques pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. L'objectif est défini en fonction d'un comportement ou d'une situation.

L'objectif traduit également des repères pour les apprentissages, les savoirs liés et les balises, groupés en fonction des éléments de la compétence (objectif de comportement) ou des phases du plan de mise en situation (objectif de situation).

### 1. Objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement est relativement fermé et il décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Il comprend les composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.

---

<sup>1</sup> Les spécifications aux fins de la sanction sont complémentaires au programme d'études professionnelles, mais elles sont présentées dans un autre document. Les critères d'évaluation sont prescriptifs.

- *Les éléments de la compétence*, qui correspondent aux précisions essentielles à la compréhension de la compétence elle-même, caractérisées par des comportements particuliers. Ils évoquent les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter relativement à chacun des éléments de la compétence, à plusieurs d'entre eux ou à l'ensemble de ces derniers permettent de porter un jugement rigoureux sur l'acquisition de la compétence. Certains sont donc associés à un élément spécifique et correspondent à des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité, tandis que d'autres sont rattachés à plusieurs éléments et correspondent alors à des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

L'évaluation des apprentissages porte sur les résultats attendus.

## 2. Objectif défini en fonction d'une situation

L'objectif défini en fonction d'une situation est relativement ouvert et il décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle l'élève est placé. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'objectif défini en fonction d'une situation comprend les composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage, soit une phase d'information, une phase de réalisation ainsi qu'une phase de synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place de façon que les apprentissages soient possibles et que les contextes dans lesquels ils sont réalisés soient toujours les mêmes. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences auxquelles doit satisfaire l'élève relativement à la participation aux activités d'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

L'évaluation des apprentissages porte sur la participation de l'élève aux activités proposées dans le plan de mise en situation.

## Savoirs liés

Les savoirs liés à la compétence définissent les apprentissages essentiels et significatifs que l'élève doit réaliser pour mettre en œuvre et développer la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur le champ d'application, le niveau de complexité ou le contenu de formation. Ni les savoirs liés, ni les balises n'ont un caractère prescriptif.

**Module**

Le module est une unité constitutive ou une composante d'un programme d'études. Il comprend un objectif prescriptif et les savoirs liés à la compétence, ces derniers étant présentés à titre indicatif.

**Unité**

L'unité est un étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme d'études en leur attribuant un certain nombre de points pouvant s'accumuler



# Glossaire

Le programme d'études est assorti d'un lexique qui facilite la compréhension des termes utilisés. À ces termes plus généraux s'ajoutent ceux, plus particuliers, du programme *Travail sylvicole*. Ils sont consignés dans le glossaire suivant.

## **Futaie**

Peuplement forestier composé d'arbres destinés généralement à atteindre un plein développement avant d'être exploités.

## **Gaulis**

Stade de développement d'un peuplement équienné dont le diamètre des tiges se situe approximativement entre 1 et 9 centimètres.

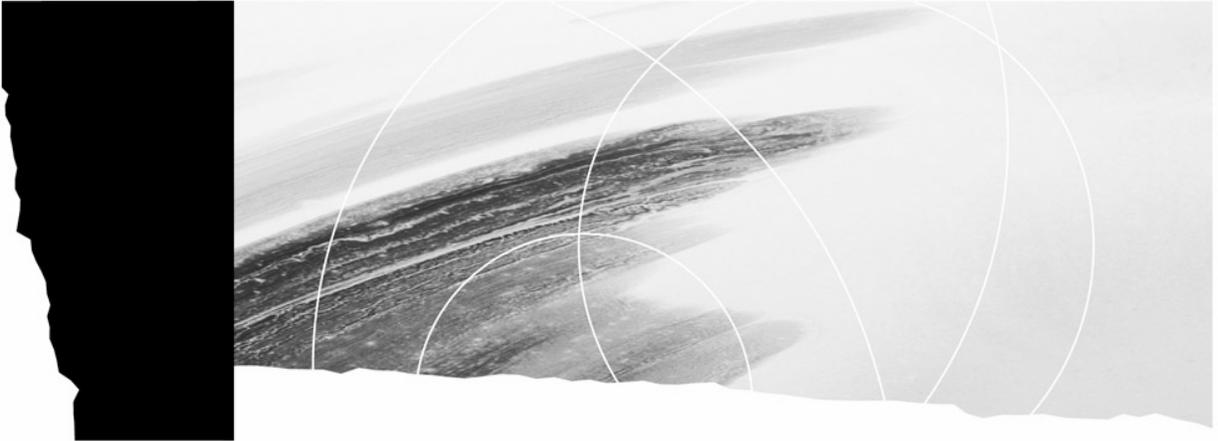
## **Perchis**

Stade de développement d'un peuplement équienné, consécutif à celui du gaulis, dont le diamètre des tiges se situe approximativement entre 10 et 20 centimètres.

## **Semis**

Jeunes plants jusqu'au stade de gaulis, dont le diamètre à hauteur de poitrine est d'au plus 1 centimètre et la hauteur d'au plus 1,5 mètre.





## **Première partie**

---

**Buts du programme**

**Intentions éducatives**

**Compétences du programme d'études  
et matrice**

**Harmonisation**



# Buts du programme

Le programme *Travail sylvicole* vise à former des personnes aptes à exercer le métier d'ouvrier sylvicole et spécialisées dans le reboisement et l'entretien de peuplements forestiers.

Selon la taille et les activités de l'entreprise, les ouvrières et les ouvriers sylvicoles sont appelés à effectuer du reboisement avec des plants de différentes dimensions, des travaux de dégagement de plantation et de peuplements en régénération, des éclaircies précommerciales, des travaux de dégagement et de préparation de terrain, de l'élagage et des tailles de formation. Le travail, exécuté dans le respect des prescriptions sylvicoles et des normes environnementales, peut se faire tant en forêt publique que privée.

Les travaux de coupe nécessitent l'emploi de deux machines-outils : la débroussailleuse et la scie à chaîne. Les travaux de reboisement nécessitent l'utilisation de pelles, de plantoirs, de sacs et de harnais pour le transport des plants. Les ouvrières et les ouvriers sylvicoles doivent se conformer aux normes du *Règlement sur les travaux forestiers* (S-2.1, r.22) et utiliser l'équipement de protection individuelle approprié. Il s'agit de bottes, de gants ou mitaines, de casques, de protecteurs auditifs, de lunettes, de visières et de pantalons de sécurité.

Les ouvrières et les ouvriers sylvicoles font partie d'une équipe dont le nombre varie selon le type d'entreprise où ils travaillent et la nature des travaux qu'ils ont à réaliser. Ils sont sous la supervision d'une contremaîtresse ou d'un contremaître forestier. Des habiletés manuelles, de l'endurance physique ainsi que l'amour du travail en forêt sont nécessaires à l'exercice de la profession.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme *Travail sylvicole* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à un métier;
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
  - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
  - lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
  - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
  - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
  - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.



## Intentions éducatives

Le programme *Travail sylvicole* permet de concilier deux exigences de la formation professionnelle, soit la polyvalence et la maîtrise des tâches du métier. La polyvalence est assurée par les compétences générales qui permettent aux élèves d'acquérir des connaissances fondamentales ainsi que des habiletés manuelles et perceptives les aidant à mieux accomplir leur travail. Ces compétences sont transférables dans d'autres secteurs d'activités, notamment l'abattage manuel et le débardage forestier.

La maîtrise des tâches du métier est quant à elle assurée par l'acquisition de compétences particulières. Ces compétences couvrent l'ensemble des travaux sylvicoles et facilitent l'intégration et la mobilité professionnelle de la personne.

Enfin, le programme permet d'amener ces personnes à adopter des attitudes et comportements jugés indispensables à l'exercice du métier, plus précisément à :

- développer l'autonomie et le sens des responsabilités;
- faire preuve d'une préoccupation constante pour le respect des règles de santé et de sécurité au travail;
- témoigner d'une préoccupation pour le respect de l'environnement;
- se soucier d'obtenir le rendement attendu à l'entrée sur le marché du travail.



# Compétences du programme d'études et matrice

## Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.
- Différencier les essences commerciales et les principales essences non commerciales forestières du Québec.
- Vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux de reboisement et d'entretien de peuplements.
- Appliquer des méthodes de lutte contre les feux de forêt.
- Effectuer des travaux de reboisement.
- Utiliser et entretenir une débroussailleuse.
- Estimer la qualité et la santé de tiges forestières.
- Dégager des plantations ou des peuplements en régénération.
- Utiliser et entretenir une scie à chaîne.
- Effectuer des éclaircies précommerciales.
- Effectuer des travaux de dégagement ou de préparation de terrain.
- Effectuer de l'élagage et des tailles de formation.
- Rechercher un emploi.
- S'intégrer à un milieu de travail.

## Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales (ou activités de travail ou de vie professionnelle) et les compétences particulières (ou propres au métier).

Le tableau est à double entrée : ainsi la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

## MATRICE DES COMPÉTENCES

TRAVAIL SYLVICOLE				COMPÉTENCES GÉNÉRALES								
	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail	Différencier les essences commerciales et les principales essences non commerciales forestières du Québec	Vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux de reboisement et d'entretien de peuplements	Appliquer des méthodes de lutte contre les feux de forêt	Utiliser et entretenir une débroussaillieuse	Estimer la qualité et la santé de tiges forestières	Utiliser et entretenir une scie à chaîne	Rechercher un emploi
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	1	2	3	4	5	7	8	10	14
	s	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	30	45	60	45	15	60	45	60	45	60	15	
Effectuer des travaux de reboisement	6	c	90	○	●	○	●	○		○		○
Dégager des plantations ou des peuplements en régénération	9	c	90	○	●	●	●	○	●	●		○
Effectuer des éclaircies précommerciales	11	c	120	○	●	●	●	○	●	●	●	○
Effectuer des travaux de dégagement ou de préparation de terrain	12	c	60	○	●	○	●	○	●	○	●	○
Effectuer de l'élagage et des tailles de formation	13	c	45	○	●	●	●	○		●	●	○
S'intégrer à un milieu de travail	15	s	120	●	●	○	○	○	○	○	○	○

## Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

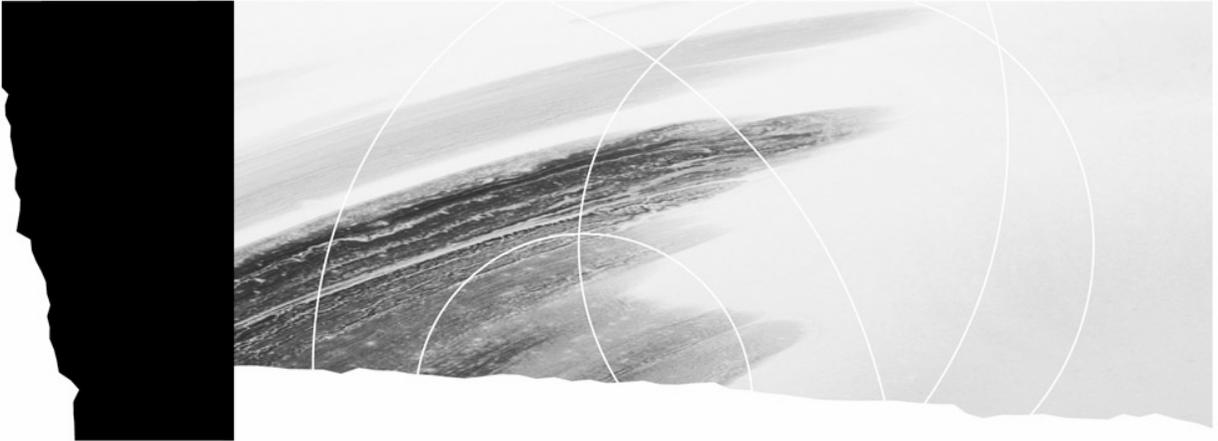
L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Travail sylvicole* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Travail sylvicole*.





## **Deuxième partie**

---

Objectifs



## ***Objectif de situation***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

### **Éléments de la compétence**

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le programme d'études.
- Confirmer son orientation professionnelle.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- S'informer sur le travail des ouvrières et des ouvriers sylvicoles : milieux de travail (types d'entreprises), perspectives d'emploi, rendement attendu, rémunération, etc.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, etc.) au cours d'examens de documents et de visites d'entreprises.
- S'informer sur les principales lois et réglementations qui régissent le secteur forestier et sur les organismes qui en assurent l'application.
- Présenter les données recueillies et discuter de sa perception du métier.

#### **Phase de réalisation**

- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur la formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.
- Faire part de ses premières réactions à l'égard du métier et de la formation.

#### **Phase de synthèse**

- Faire un exposé comportant :
  - un bilan de ses goûts et de ses champs d'intérêt relativement à l'exercice du métier.
  - une évaluation de son orientation professionnelle, dans laquelle les aspects et les exigences du métier sont comparés avec ses goûts et ses champs d'intérêt.

### Conditions d'encadrement

---

- Créer un climat favorable à l'épanouissement personnel et à l'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vision juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer, avec honnêteté et objectivité, leur orientation professionnelle.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail.
- Fournir la documentation pertinente : information sur le métier, lois et réglementations qui régissent le secteur forestier, organismes qui en assurent l'application, programmes d'études, guides, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

### Critères de participation

---

#### Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Exprime convenablement sa perception du métier au cours d'une rencontre de groupe en tenant compte des données recueillies.

#### Phase de réalisation

- Fait un examen sérieux des documents mis à sa disposition.
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.
- Écoute attentivement les explications.
- Exprime convenablement sa perception du programme d'études au cours d'une rencontre de groupe.

#### Phase de synthèse

- Fait un exposé qui comporte :
  - une présentation sommaire de ses goûts et de ses champs d'intérêt;
  - des explications sur son orientation, en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

#### Phase d'information

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer sur les caractéristiques du marché du travail en reboisement et en entretien de peuplements.</li> </ul> | Types d'entreprises. Perspectives d'emploi. Rémunération. Critères d'embauche. Possibilités d'avancement et de mutation.      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi.</li> </ul>  | Tâches et opérations. Conditions de travail. Droits et responsabilités des travailleuses, des travailleurs et des employeurs. |

- S'informer sur les principales lois et réglementations qui régissent le secteur forestier et sur les organismes qui en assurent l'application.
- Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier.

Résumé des principales caractéristiques des lois et des règlements s'appliquant à la forêt québécoise.  
Organismes : ministères, détenteurs de CAAFS, agences de mise en valeur de la forêt privée, etc.  
Gestion de la forêt publique et privée.

Méthodes de présentation : notes, résumés et exposés.  
Règles de discussion en groupe : participation, droit de parole, respect des autres, etc.

#### Phase de réalisation

- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur la formation.
- Faire part de ses premières réactions à l'égard du métier et de la formation.

Définitions : habiletés, aptitudes et connaissances.  
Habilités psychomotrices et dextérité nécessaires à l'exercice du métier.  
Aptitudes pour le travail en forêt.  
Connaissances en sylviculture et en aménagement forestier.

Programme d'études.  
Démarche de formation.  
Modes d'évaluation.  
Sanction des études.

Liens entre les compétences et les exigences du métier.

#### Phase de synthèse

- Préciser ses goûts et ses champs d'intérêt relativement à l'exercice du métier.
- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts et ses champs d'intérêt.

Définitions : goûts et champs d'intérêt.

Résumé de ses goûts et de ses champs d'intérêt.  
Résumé des exigences relatives à la pratique du métier.  
Brève conclusion dans laquelle est expliqué le choix de son orientation.



Module 2          Durée 45 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide de l'information sur les risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail et sur les moyens de prévention.
- À l'aide d'une carte et d'une boussole.
- À l'aide de matériel de premiers soins.

**Éléments de la compétence**

- 1 Reconnaître les risques liés à l'exercice du métier et leurs effets sur la santé et la sécurité.
- 2 Prendre des mesures préventives au regard des risques liés à l'exécution de travaux en forêt.
- 3 Appliquer des techniques de survie en forêt.
- 4 Intervenir en tant que secouriste.

**Critères de performance**

- Description claire des causes d'accidents et d'incidents liées aux tâches du métier.
- Description claire des causes de maladies professionnelles liées aux tâches du métier.
- Description claire des conséquences sur la santé et la sécurité au travail.
- Choix et port de l'équipement de protection individuelle approprié.
- Manutention appropriée des charges.
- Utilisation appropriée des outils de levage et de manutention.
- Communication appropriée avec ses collègues de travail.
- Utilisation appropriée des techniques d'observation.
- Utilisation appropriée d'une carte et d'une boussole.
- Formulation rapide du constat d'égarement.
- Construction d'un abri d'urgence avec des matériaux divers.
- Allumage d'un feu dans des conditions difficiles.
- Reconnaissance de la gravité de la situation.
- Application correcte des techniques de premiers soins.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Manifestation d'attitudes et de comportements appropriés à la situation.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

### 1 Reconnaître les risques liés à l'exercice du métier et leurs effets sur la santé et la sécurité.

- Décrire les causes d'accidents et d'incidents liées aux tâches du métier. Principaux accidents et incidents liés à l'utilisation d'outils : coupure, écrasement, perforation ou égratignure d'un œil, etc.  
Principaux accidents et incidents liés à l'environnement de travail : choc ou écrasement causé par l'abattage d'un arbre ou d'une partie d'arbre, chute, perforation ou égratignure d'un œil, piqûre de guêpes (allergie), etc.
- Décrire les causes de maladies professionnelles liées aux tâches du métier. Principales maladies professionnelles liées au système nerveux et aux organes sensoriels : surdité permanente ou partielle, maladies des vibrations, troubles cutanés, etc. et leurs causes.  
Principales maladies professionnelles liées à l'appareil circulatoire : problèmes respiratoires, troubles du système digestif, allergies, etc. et leurs causes.  
Principales maladies professionnelles liées au système musculo-squelettique : maux de dos, tendinites, usure prématurée des disques de la colonne et des rotules des membres, etc. et leurs causes.
- Décrire les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Principales conséquences sur l'individu : décès, perte d'autonomie permanente ou partielle, problèmes financiers, réorientation professionnelle, stress, etc.

### 2 Prendre des mesures préventives au regard des risques liés à l'exécution de travaux en forêt.

- Choisir et porter un équipement de protection individuelle. Équipement de protection individuelle en relation avec les tâches du métier.  
Normes et obligations de la CSST concernant le type d'équipement et le port de celui-ci.  
Qualité, coût, durée de vie et entretien de l'équipement.
- Manipuler des charges. Évaluation de sa capacité corporelle.  
Techniques de levage et de manutention des charges avec ou sans outils.  
Adoption de postures ergonomiques.  
Techniques d'utilisation et d'entretien des outils de levage et de manutention.

<ul style="list-style-type: none"><li>• Communiquer avec ses collègues de travail.</li></ul>	Avantages de la communication au regard des risques liés à la santé et à la sécurité au travail. Moyens de communication : appareils CB et FM, téléphone cellulaire, etc. Habillement et techniques gestuelles relatives à la communication.
<h3>3 Appliquer des techniques de survie en forêt.</h3>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• S'orienter.</li></ul>	Principaux éléments de l'environnement servant à s'orienter : soleil, direction du vent, topographie, sens d'écoulement de l'eau, types de peuplements forestiers, sentiers, etc. Interprétation d'une carte forestière ou topographique : échelle, chemin d'accès, codification, etc. Principes de fonctionnement d'une boussole.
<ul style="list-style-type: none"><li>• Construire un abri d'urgence avec des matériaux divers.</li></ul>	Types d'abris en fonction de la saison, des matériaux disponibles ainsi que du temps et de l'aide pouvant être consacrés à la construction. Détermination de l'emplacement et de l'orientation.
<ul style="list-style-type: none"><li>• Allumer un feu dans des conditions difficiles.</li></ul>	Choix et disposition des matériaux combustibles. Sources d'ignition : briquet, allumettes enduites de paraffine, magnésium, etc. Types de constructions relatives à l'allumage d'un feu.
<h3>4 Intervenir en tant que secouriste.</h3>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaître la gravité d'une situation d'urgence.</li></ul>	Reconnaissance d'un accident ou d'un incident. Sécurisation des lieux d'un accident. Reconnaissance des signes vitaux d'une personne inconsciente. Priorisation des premiers soins.
<ul style="list-style-type: none"><li>• Donner les premiers soins.</li></ul>	Utilisation d'une trousse de premiers soins. Application des techniques de respiration artificielle. Réanimation cardiorespiratoire. Dégagement des voies respiratoires. Traitement des plaies et des hémorragies. Traitement des fractures, des brûlures et des blessures thoraciques, à la tête et à la colonne vertébrale. Traitement des blessures à l'œil, des morsures, des piqûres et des réactions allergiques. Traitement des blessures aux muscles, aux ligaments et aux articulations. Effets du froid et de la chaleur sur l'organisme.

- Transporter un blessé.

Moyens de transport d'une personne blessée :  
planche dorsale, civière et méthodes improvisées.  
Fabrication d'un brancard.

Module 3      Durée 60 h

**Objectif de comportement****Énoncé de la compétence**

Différencier les essences commerciales et les principales essences non commerciales forestières du Québec.

**Contexte de réalisation**

- Dans des peuplements de résineux, de feuillus ou mixtes à divers stades de croissance.
- À l'aide d'une clé d'identification.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |   |   |
|---|---|
| <p>1 Observer et analyser l'arbre et le milieu physique dans lequel il se trouve.</p> <p>2 Identifier l'essence.</p> <p>3 Estimer le stade de croissance de l'arbre.</p> <p>4 Indiquer les principales utilisations possibles de l'arbre.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du port de l'arbre.</li> <li>• Relevé des éléments significatifs en ce qui a trait à la couleur, à la texture et à la surface de l'écorce.</li> <li>• Relevé des éléments significatifs en ce qui a trait à la topographie, au sol et au drainage.</li> <li>• Distinction juste des principales caractéristiques des rameaux, des feuilles et des bourgeons.</li> <li>• Utilisation appropriée d'une clé d'identification.</li> </ul><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse juste de l'information recueillie.</li> <li>• Justesse du verdict quant à l'essence identifiée.</li> </ul><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en considération du niveau de tolérance à l'ombre de l'essence.</li> <li>• Estimation correcte de la hauteur et du diamètre de l'arbre.</li> <li>• Désignation correcte des stades de semis, de gaulis, de perchis et de futaie.</li> </ul><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Association correcte de l'essence à un aménagement faunique.</li> <li>• Détermination du potentiel d'utilisation de l'arbre à des fins de déroulage, de sciage et de copeaux.</li> </ul> |
|---|---|

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation des termes appropriés.
- Usage approprié des sens de la vue et du toucher.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

### 1 Observer et analyser l'arbre et le milieu physique dans lequel il se trouve.

- Reconnaître le port de l'arbre. Types de cimes : conique, étroite, serrée, étalée, régulière, arrondie, etc.
- Repérer des éléments significatifs en ce qui a trait à la couleur, à la texture et à la surface de l'écorce. Écorce interne et externe de l'arbre.  
Couleurs de l'écorce : verte, brune, noire, jaune, etc.  
Texture de l'écorce : dure, poreuse, molle, rugueuse, etc.  
Surface de l'écorce : crevassée, lisse, écailleuse, sillonnée, etc.
- Repérer des éléments significatifs en ce qui a trait à la topographie, au sol et au drainage. Types de topographie : plat, bas de pente, milieu de pente, sommet, etc.  
Caractéristiques du sol : épaisseur, fertilité, structure, texture, etc.  
Types de drainage : bon, mauvais, excessif, etc.
- Reconnaître les caractéristiques des rameaux, des feuilles et des bourgeons. Caractéristiques des rameaux : dureté, flexibilité, pubescence, rugosité, disposition des bourgeons, grosseur, etc.  
Caractéristiques des feuilles : disposition, forme, contour de la feuille, grosseur de la feuille, etc.  
Caractéristiques des bourgeons : grosseur, couleur, nombre d'écailles, odeur, disposition, texture, etc.  
Clés d'identification des feuilles et des rameaux.

### 2 Identifier l'essence.

- Mettre en relation les éléments observés.

### 3 Estimer le stade de croissance de l'arbre.

- Identifier le niveau de tolérance à l'ombre de l'essence. Niveaux de tolérance à l'ombre : tolérant, semi-tolérant et intolérant.
- Associer des hauteurs et des diamètres d'arbres à des stades de semis, de gaulis, de perchis et de futaie. Variation des hauteurs et des diamètres en fonction des essences, de la fertilité du sol, de l'altitude, de la latitude, de l'hydrologie, de la compétition, etc.

## 4 Indiquer les principales utilisations possibles de l'arbre.

- Associer l'essence à un aménagement faunique.

Principales espèces fauniques au Québec.  
Utilisation de la forêt par la faune : alimentation, protection et reproduction.  
Utilisation de certaines essences à des fins d'alimentation : consommation des fruits, des feuilles, des rameaux et de l'écorce.  
Exemples d'aménagements fauniques : conservation d'arbres fruitiers ou d'andains et site de tambourinage, conservation de chicots et site de nidification, etc.

- Déterminer le potentiel d'utilisation de l'arbre.

Déroulage : bouleau jaune, bouleau blanc, érable à sucre, etc.  
Sciage : sapin baumier, épinettes, pin blanc, érables, etc.  
Copeaux pour pâtes, papiers et panneaux : sapin baumier, épinettes, peupliers, bouleaux, etc.



## **Objectif de comportement**

### **Énoncé de la compétence**

Vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux de reboisement et d'entretien de peuplements.

### **Contexte de réalisation**

- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'une carte et d'une photographie aérienne.

### **Éléments de la compétence**

- 1 Interpréter la prescription sylvicole.
- 2 Analyser les caractéristiques du secteur avant l'application d'un traitement sylvicole.
- 3 Repérer des erreurs d'exécution dans l'application d'un traitement sylvicole.

### **Critères de performance**

- Distinction juste du type de traitement sylvicole à appliquer.
- Interprétation juste des modalités d'application particulières à la prescription.
- Interprétation juste d'une carte ou d'une photographie aérienne.
- Repérage adéquat de l'aire à traiter.
- Estimation de la densité du peuplement et de la distribution des essences.
- Estimation correcte de la qualité des travaux.
- Description des conséquences des erreurs d'exécution en fonction du type de traitement.
- Indication de mesures correctives appropriées.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Observation minutieuse du peuplement.
- Utilisation des termes appropriés.
- Respect des responsabilités confiées au personnel chargé de l'inventaire forestier.
- Respect des responsabilités confiées à la contremaîtresse ou au contremaître.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Interpréter la prescription sylvicole.
  - Distinguer les traitements sylvicoles.

Traitements sylvicoles : reboisement, préparation de terrain pour le reboisement, dégagement de plantation, éclaircie précommerciale, élagage et taille de formation.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance des modalités d'application particulières.</li> </ul>	<p>Description des particularités d'une prescription sylvicole : caractéristiques du peuplement avant le traitement, superficie, qualité des tiges présentes, résultat recherché, etc.</p>
<p>2 Analyser les caractéristiques du secteur avant l'application d'un traitement sylvicole.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer l'aire à traiter.</li> </ul>	<p>Interprétation d'une carte forestière ou topographique ou d'une photo aérienne : échelle, chemin d'accès, peuplement, codification, etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimer d'une façon approximative la densité du peuplement et la distribution des essences.</li> </ul>	<p>Comparaison de la densité du peuplement et de la distribution des essences mentionnées dans la prescription sylvicole ainsi qu'observation directe du site.</p>
<p>3 Repérer des erreurs d'exécution dans l'application d'un traitement sylvicole.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier les travaux d'aménagement.</li> </ul>	<p>Travaux de reboisement : choix du microsite, densité, espacement, qualité de la mise en terre, etc.                      Travaux d'éclaircie : densité des tiges résiduelles, espacement, blessures sur les tiges résiduelles, hauteur des souches, etc.                      Travaux d'égagage et de taille de formation : hauteur de l'égagage, absence de blessures, choix de la branche à couper, etc.                      Établissement d'une parcelle-échantillon selon le type de traitement.                      Responsabilités de la contremaîtresse ou du contremaître et du personnel chargé de l'inventaire forestier : décisions en ce qui a trait à l'admissibilité des travaux, à la qualité du traitement, au mesurage, etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire les conséquences des erreurs d'exécution en fonction du type de traitement.</li> </ul>	<p>Obligation de correction ou de reprise des travaux. Pénalités ou diminution du taux fixé à l'hectare. Non-paiement des travaux.</p>

Module 5 Durée 15 h

## ***Objectif de comportement***

---

### **Énoncé de la compétence**

Appliquer des méthodes de lutte contre les feux de forêt.

### **Contexte de réalisation**

- À l'aide de l'information relative à la lutte contre les feux de forêt et d'extincteurs.

### **Éléments de la compétence**

- 1 Prendre connaissance des méthodes de lutte contre les feux de forêt.
- 2 Évaluer des comportements au regard des exigences en matière de prévention des feux de forêt.
- 3 Déceler et éteindre un début de feu.

### **Critères de performance**

- Relevé des rôles et des responsabilités des personnes et des organismes.
- Description claire des stratégies et des moyens de lutte contre les feux de forêt.
- Description claire des moyens d'intervention à utiliser lors d'un début d'incendie.
- Reconnaissance de comportements fautifs.
- Reconnaissance de comportements acceptables.
- Localisation précise du feu.
- Usage approprié des sens de l'odorat et du toucher.
- Utilisation correcte de l'extincteur.
- Manifestation de promptitude et de prudence.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Interprétation juste de l'information relative à la lutte contre les feux de forêt

## **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Prendre connaissance des méthodes de lutte contre les feux de forêt.

- Reconnaître les rôles et les responsabilités des personnes et des organismes.

Principaux organismes : SOPFEU, municipalités, entreprises forestières, etc.  
Intervenants et intervenantes : premiers combattants et premières combattantes, travailleurs forestiers et travailleuses forestières, utilisatrices et utilisateurs de la forêt, etc.  
Responsabilités en ce qui a trait à la prévention et à la détection des feux de forêt ainsi qu'à la lutte contre ceux-ci.

- Distinguer les principales stratégies de lutte contre les feux de forêt et les moyens d'intervention relatifs à ceux-ci.

Origine et catégories de feux de forêt.  
Principes fondamentaux de la combustion.  
Principales stratégies : prévention, détection et lutte.  
Principales phases de la lutte : détection, contrôle, maîtrise et extinction.  
Méthodes pour éteindre un feu par refroidissement : élimination de la source de chaleur, arrosage du feu, application de terre humide, etc.  
Méthodes pour éteindre un feu par étouffement : recouvrement du feu par du sol minéral, utilisation d'un extincteur, battage des flammes, etc.  
Méthodes pour éteindre un feu par neutralisation des combustibles : coupe des arbres et élimination des matériaux combustibles, arrosage du contour du feu, creusement d'une tranchée, etc.

## 2 Évaluer des comportements au regard des exigences en matière de prévention des feux de forêt.

- Reconnaître des situations à risque.
- Reconnaître des comportements fautifs et des comportements acceptables.

Situations à risque : indices de sécheresse et de danger élevés en forêt, feu de cuisson, cigarette, utilisation, réparation ou entretien des équipements, etc.

Interprétation des panneaux indicateurs en ce qui a trait aux indices de danger et de sécheresse en forêt.  
Réglementation et comportements relatifs à l'usage de la cigarette lors des déplacements et du travail en forêt.  
Réglementation et comportements relatifs à l'utilisation, à l'entretien et à la réparation des équipements en forêt.  
Absence d'extincteurs.  
Exemples d'attitudes et de comportements prudents.

## 3 Déceler et éteindre un début de feu.

- Localiser un feu.
- Déceler et éteindre un début de feu.

Indices révélateurs d'un début de feu : fumée, odeurs, chaleur.  
Utilisation de la main et d'un outil dans le cas des feux de profondeur.

Critères guidant le choix d'un extincteur : matières combustibles présentes, type d'équipement à protéger et grosseur de celui-ci, réglementation en vigueur, etc.  
Vérification et entretien d'un extincteur.  
Méthodes d'approche d'un feu.

## ***Objectif de comportement***

---

### **Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de reboisement.

### **Contexte de réalisation**

- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle, de harnais, de plantoirs, de pelles de reboisement et d'une tarière motorisée.
- À l'aide de plants de dimensions variées à racines nues ou en récipients.

### **Éléments de la compétence**

### **Critères de performance**

- |   |   |
|---|---|
| 1 Planifier l'exécution des travaux de reboisement. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives.</li> <li>• Repérage adéquat de la zone de travail.</li> <li>• Détermination correcte de la méthode de travail.</li> </ul>   |
| 2 Préparer les plants pour le reboisement.          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation juste de l'état des plants.</li> <li>• Arrosage des plants en fonction de leur état et des exigences du travail.</li> <li>• Transport et entreposage temporaire des plants à l'endroit approprié.</li> </ul>  |
| 3 Préparer le microsite de plantation.              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage complet de la régénération naturelle, des obstacles et de la compétition.</li> <li>• Détermination correcte de l'emplacement du microsite.</li> <li>• Enlèvement de la matière organique jusqu'au sol minéral.</li> <li>• Dimension et profondeur adéquates du trou.</li> </ul> |
| 4 Mettre le plant en terre.                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposition correcte des racines.</li> <li>• Profondeur appropriée du plant.</li> <li>• Verticalité du plant.</li> <li>• Compaction correcte du sol.</li> <li>• Absence de blessures sur le plant.</li> </ul>  |
| 5 Vérifier son travail.                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des erreurs d'exécution.</li> <li>• Pertinence des correctifs apportés.</li> </ul>  |
| 6 Terminer le travail.                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récupération complète des bacs, des ballots, des sacs ou des caissettes.</li> <li>• Estimation correcte des revenus à tirer des travaux.</li> </ul>  |

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Manutention soignée des plants.
- Protection adéquate des racines et de la tige.
- Utilisation des techniques de travail appropriées.
- Utilisation et entretien appropriés de l'outillage.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Rendement acceptable.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier l'exécution des travaux de reboisement.

- Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.

Types de travaux de préparation de terrain : mise en andains, scarifiage mécanisé, scarifiage manuel. Interprétation d'une prescription sylvicole (voir le module 4).

Directives : essences à prioriser en fonction du drainage et du sol, distance à respecter en présence d'un semis de régénération naturelle, etc.

- Repérer la zone de travail.
- Planifier le travail.

Analyse du secteur de reboisement : pente, chemin d'accès, ruisseau, forme du secteur, superficies, etc. (voir le module 4).

Localisation du lieu de dépôt de matériel en fonction d'un aller-retour. Détermination de l'itinéraire et minimisation des déplacements.

#### 2 Préparer les plants pour le reboisement.

- Distinguer les types de plants.
- Vérifier et entretenir les plants.

Principales essences forestières plantées au Québec et par région. Plants en récipients, à racines nues et de fortes dimensions.

Critères d'appréciation de l'état des plants : bris de la tige, dessèchement, déformation ou absence de taille du système racinaire, etc. Arrosage.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transporter les plants jusqu'aux sites d'entreposage temporaire.</li> </ul>	<p>Nombre approprié de plants dans les sites d'entreposage temporaire. Critères servant à déterminer l'emplacement des sites d'entreposage temporaire : distance par rapport au chemin d'accès, accessibilité du terrain, nombre de reboiseurs, ensoleillement, etc.</p>
3 Préparer le microsite de plantation.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer le terrain et déterminer l'emplacement du microsite.</li> </ul>	<p>Choix de l'emplacement du microsite selon la présence de tiges naturelles, d'obstacles à la croissance (roches, souches et déchets), de trous sujets à la rétention d'eau, de la présence de sol minéral et de plants précédemment mis en terre. Sondage du sol avec l'outil.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Creuser un trou.</li> </ul>	<p>Caractéristiques du sol : couche organique, apparence du sol minéral (noir, gris et jaune), etc. Distance entre les microsites selon la prescription sylvicole. Enlèvement de l'humus et utilisation des outils : plantoirs, pelles et tarière motorisée. Types de trous : en fente, en T, de carottage, etc. Dimension et profondeur du trou en fonction de la grosseur du système racinaire.</p>
4 Mettre le plant en terre.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planter la tige.</li> </ul>	<p>Critères de plantation : étalement du système racinaire, absence de racines exposées, verticalité du plant et profondeur du plant en relation avec le collet. Postures ergonomiques.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compacter le sol.</li> </ul>	<p>Compaction en fonction du type de trou, du système racinaire et du sol. Prévention de blessures corporelles. Blessures causées au plant lors de la compaction.</p>
5 Vérifier et terminer son travail.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les erreurs d'exécution.</li> </ul>	<p>Voir le module 4.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finir le travail.</li> </ul>	<p>Nettoyage du site. Ramassage et décompte des bacs, des sacs et des récipients. Calcul des revenus : types de plants, taux fixés, région, etc.</p>



Module 7 Durée 60 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Utiliser et entretenir une débroussailleuse.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide d'une débroussailleuse, de l'équipement de protection individuelle, de différentes lames et de différents couteaux, d'outils d'affûtage ainsi que de l'outillage destiné à l'entretien et à la réparation.
- À l'aide de graisse, d'huiles et de carburant.
- À l'aide de la fiche et du programme d'entretien du fabricant ainsi que de pièces de rechange.

**Éléments de la compétence**

1 Inspecter visuellement la débroussailleuse.

**Critères de performance**

- Vérification appropriée des dispositifs de sécurité et des principaux composants mécaniques.
- Vérification appropriée de la quantité de lubrifiant du pied réducteur.
- Vérification appropriée de la lame ou du couteau.
- Justesse du verdict quant à l'état de la débroussailleuse.

2 Ajuster le harnais et la débroussailleuse.

- Ajustement approprié des courroies, de la hauteur du crochet de fixation et des plaques fémorale ou pectorale.
- Hauteur appropriée de la lame ou du couteau.
- Ajustement adéquat des poignées.
- Balancement adéquat de la débroussailleuse.

3 Faire démarrer la débroussailleuse.

- Préparation correcte du mélange carburant.
- Absence de débordement du carburant.
- Respect de la procédure de démarrage.

4 Appliquer des techniques de coupe.

- Prise en compte des facteurs environnementaux.
- Choix approprié de la direction de chute.
- Exécution correcte du fauchage et de coupes à un, deux et trois traits.
- Utilisation appropriée des secteurs de la lame.
- Poussée correcte et sécuritaire de la découpe.
- Coupe complète des tiges.
- Régime approprié du moteur.

- 5 Avoyer et affûter l'outil de coupe.
- Fixation correcte de la lame ou du couteau.
  - Fabrication correcte du poteau d'affûtage.
  - Utilisation appropriée de l'avoyeur et des outils d'affûtage.
  - Détermination correcte des angles d'affûtage.
  - Respect des normes d'affûtage.
- 6 Effectuer l'entretien et la réparation de la débroussailleuse.
- Interprétation juste de la fiche d'entretien.
  - Application correcte du programme d'entretien.
  - Détermination correcte des problèmes de fonctionnement et de leurs causes.
  - Remplacement correct des pièces défectueuses.
  - Utilisation appropriée des outils.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
  - Postures ergonomiques.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Inspecter visuellement la débroussailleuse.
- Vérifier les dispositifs de sécurité, les composants mécaniques et la quantité de lubrifiant du pied réducteur.
 

Modèles de débroussailleuses.  
Dispositifs de sécurité : protecteur adapté de la lame, verrou de sécurité de la manette des gaz, silencieux et système anti-vibrations.  
Enlèvement du boulon du pied réducteur et ajout de graisse jusqu'à 75% de la capacité du pied réducteur.
  - Vérifier la lame ou le couteau.
 

Vérification de l'usure uniforme des dents.  
Fêlure et sonorité de la lame et du couteau.
  - Constater l'état de la débroussailleuse.
- 2 Ajuster le harnais et la débroussailleuse.
- Attacher les courroies de la débroussailleuse.
 

Modèles de harnais.  
Éléments du harnais : courroies, plaque pectorale (option), plaque fémorale, crochet de fixation.
  - Équilibrer la charge.
 

Ajustement des courroies sur les épaules.  
Hauteur du crochet de fixation.  
Ajustement des poignées.  
Hauteur et horizontalité de la lame.

### 3 Faire démarrer la débroussailleuse.

- Remplir le réservoir.

Principe du moteur à deux temps.  
Types d'essences et d'huiles.  
Spécifications du fabricant quant à la composition du mélange carburant.

- Mettre en marche le moteur.

Critères de sécurité relatifs au démarrage de la débroussailleuse.  
Réglage de l'étrangleur.  
Stabilisation de la débroussailleuse ainsi que procédures de démarrage et de réchauffement recommandées par le fabricant.

### 4 Appliquer des techniques de coupe.

- Observer la tige et le milieu physique.

Hauteur, inclinaison et diamètre de la tige à couper.  
Caractéristiques du terrain : trous, roches, obstacles, direction du vent, pente, etc.

- Faire des coupes.

Secteurs de la lame : côtés aller et retour, zone dangereuse et zone de précision.  
Position de l'ouvrier sylvicole : faire face aux tiges à enlever et travailler en corridor.  
Techniques de coupe : fauchage et coupes à un, deux ou trois traits selon le diamètre de la tige.  
Réglage du régime du moteur en fonction des techniques de coupe.  
Inclinaison des poignées de la débroussailleuse et utilisation des hanches pour faciliter la chute de l'arbre à l'endroit désiré.

### 5 Avoyer et affûter l'outil de coupe.

- Fabriquer un poteau d'affûtage.

Repérage d'une essence non commerciale ou de piètre qualité.  
Coupe de la tige à un mètre du sol.  
Enlèvement d'une partie de la découpe.  
Stabilisation de la débroussailleuse à la hauteur désirée.

- Donner de la voie à la lame et l'affûter ou limer le couteau.

Reconnaissance du sens de rotation de la lame et de l'inclinaison des dents par rapport à la lame.  
Utilisation du porte-limes et de l'avoyeur.  
Spécifications du fabricant relatives à l'affûtage et au limage.  
Localisation de la dent la plus ébréchée et affûtage.  
Vérification de l'avoyage.

## 6 Effectuer l'entretien et la réparation de la débroussailleuse.

- Nettoyer et entretenir la débroussailleuse. Composants à nettoyer : réservoirs, filtre à air, fentes d'aspiration d'air de refroidissement, ailettes du cylindre, etc.  
Spécifications du fabricant relatives à l'entretien journalier, hebdomadaire, mensuel et annuel de la débroussailleuse.
- Vérifier la débroussailleuse et remplacer les pièces défectueuses. Principaux problèmes de fonctionnement : mauvais réglage du carburateur, allumage défectueux, mauvaise arrivée d'essence, etc.  
Procédures de remplacement des pièces.

Module 8 Durée 45 h

**Objectif de comportement****Énoncé de la compétence**

Estimer la qualité et la santé de tiges forestières.

**Contexte de réalisation**

- Dans des plantations ou des peuplements de résineux, de feuillus et mixtes au stade de semis, de gaulis et de perchis.

**Éléments de la compétence**

1 Repérer des défauts morphologiques sur la tige et les analyser.

**Critères de performance**

- Relevé des principaux défauts morphologiques.
- Prise en considération de la compétition.
- Justesse du verdict quant à l'incidence des défauts morphologiques.

2 Rechercher des signes de dépérissement et les analyser.

- Relevé des principales manifestations de dépérissement.
- Relevé des éléments significatifs en ce qui a trait à la topographie, au sol et au drainage.
- Prise en considération de la compétition.
- Justesse du verdict quant à la présence d'une maladie ou d'insectes nuisibles.
- Formulation d'hypothèses plausibles quant au type de maladie ou d'infestation et à la gravité de celle-ci.

3 Indiquer le potentiel de la tige.

- Analyse juste de l'information recueillie.
- Formulation d'hypothèses plausibles quant à la viabilité de la tige et à ses utilisations futures.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Observation minutieuse du tronc, des branches, du feuillage et de la flèche terminale.
- Utilisation des termes appropriés.

**Suggestions de savoirs liés à la compétence**

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Repérer des défauts morphologiques sur la tige et les analyser.

- Observer la tige.

Types de défauts morphologiques : troncs ou flèches terminales multiples, courbures, coudes, blessures, ramifications excessives, etc.

- Analyser les défauts morphologiques.

Faiblesses mécaniques causées par des troncs ou des flèches terminales multiples.  
Dévalorisation de la bille de pied causée par des courbures ou des coudes.  
Perte du potentiel de la tige à des fins de déroulage et de sciage à cause de ramifications excessives.  
Diminution de la croissance en diamètre causée par des troncs multiples ou par la compétition.  
Incidence des blessures : faiblesses mécaniques, diminution de croissance et possibilités de maladies ou d'infestations.

## 2 Rechercher des signes de dépérissement et les analyser.

- Observer la tige.

Manifestations de dépérissement : défoliation, mortalité d'une partie de la tige, problèmes de croissance, ramifications anormales, coloration anormale, écoulement de sève ou de résine, blessures, etc.

- Analyser les signes de dépérissement et l'influence de la compétition.

Conséquences de la défoliation sur les feuillus et les résineux.  
Problèmes de croissance : sous-développement de la flèche terminale, verticilles trop rapprochés, mortalité anormale des branches ou des rameaux, etc.  
Principales causes et conséquences des ramifications anormales : balai de sorcière, broutage, gelée hâtive ou tardive, etc.  
Principales causes et conséquences des colorations anormales : gelée, chancre, déficit ou excédent hydrique, etc.  
Causes de l'écoulement de sève ou de résine : blessures, broutage, becquetage, perforations, etc.  
Causes des blessures : humaines, animales et climatiques.

- Repérer des éléments significatifs en ce qui a trait à la topographie, au sol et au drainage.

Types de topographie : plat, bas de pente, milieu de pente, sommet, etc.  
Caractéristiques du sol : épaisseur, fertilité, structure, texture, etc.  
Types de drainage : bon, mauvais, excessif, etc.

- Déceler la présence d'insectes

Principaux insectes (piqueurs, suceurs, perceurs et défoliateurs) et hôtes associés.

- Formuler des hypothèses quant au type de maladie ou d'infestation et à la gravité de celle-ci.

Principales maladies : chancre nectrien de l'érable ou du bouleau, chancre hypoxylonien du peuplier, rouille vésiculeuse du pin blanc, etc.

Principales infestations : charançon du pin blanc, longicorne noir, spongieuse, tordeuse des bourgeons de l'épinette, etc.

Pourcentage de mortalité de la tige.

Critères d'estimation de la gravité de la maladie ou de l'infestation par l'observation de la modification de l'apparence de l'arbre et du peuplement.

### 3 Indiquer le potentiel de la tige.

- Mettre en relation les éléments observés et formuler des hypothèses quant à la viabilité de la tige et à ses utilisations futures.

Importance relative des défauts morphologiques et des signes de dépérissement.

Potentiel d'utilisation de l'arbre à des fins de déroulage, de sciage et de fabrication de pâtes et papiers.



Module 9 Durée 90 h

**Objectif de comportement****Énoncé de la compétence**

Dégager des plantations ou des peuplements en régénération.

**Contexte de réalisation**

- Dans des plantations ou des peuplements en régénération de résineux, de feuillus ou mixtes au stade de semis.
- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'une débroussailleuse et de l'équipement de protection individuelle.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |  |   |
|--|---|
| 1 Planifier l'exécution des travaux de dégagement.               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives.</li> <li>• Repérage adéquat de la zone de travail.</li> <li>• Détermination correcte de la méthode de travail.</li> <li>• Détermination du parcours en fonction du lieu de dépôt du carburant, des sentiers d'accès et des conditions environnementales.</li> </ul> |
| 2 Préparer l'outillage.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix approprié de la lame ou du couteau.</li> <li>• Vérification appropriée de la débroussailleuse.</li> <li>• Affûtage correct de l'outil de coupe.</li> </ul>   |
| 3 Repérer la tige à dégager ou choisir une tige de remplacement. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des obstacles.</li> <li>• Identification correcte des essences.</li> <li>• Interprétation juste des priorités relatives au choix des essences.</li> <li>• Estimation correcte de la santé et de la qualité des tiges.</li> <li>• Choix judicieux de la tige.</li> </ul>   |
| 4 Couper les tiges en compétition.                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination correcte de la direction de chute des tiges.</li> <li>• Choix et application corrects des techniques de coupe.</li> <li>• Élimination du rabattage.</li> <li>• Absence de blessures sur les tiges dégagées.</li> <li>• Coupe complète des tiges.</li> </ul>  |
| 5 Vérifier son travail.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des erreurs d'exécution.</li> <li>• Pertinence des correctifs apportés.</li> </ul>  |
| 6 Terminer le travail.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimitation précise de la superficie traitée.</li> <li>• Estimation correcte des revenus à tirer des travaux.</li> </ul>  |

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation des techniques de travail appropriées.
- Utilisation et entretien appropriés de la débroussailleuse.
- Analyse juste des conditions climatiques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Rendement acceptable.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier l'exécution des travaux de dégagement.

- Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.

Interprétation d'une prescription sylvicole (voir le module 4).

Directives : essences à prioriser lors du remplacement d'une tige manquante, hauteur des souches, rabattage, blessures sur les tiges d'avenir, etc.

- Repérer la zone de travail.

Analyse du secteur de coupe : pente, vent, chemin d'accès, ruisseau, forme du secteur, superficies, etc. (voir le module 4).

- Planifier le travail.

Localisation du lieu de dépôt de matériel en fonction d'un aller-retour.  
Détermination de l'itinéraire et minimisation des déplacements.

#### 2 Préparer l'outillage.

- Préparer la débroussailleuse.

Sélection de la lame ou du couteau selon le diamètre des tiges à couper.

Vérification de la débroussailleuse et affûtage de l'outil de coupe (voir le module 7).

#### 3 Repérer la tige à dégager ou choisir une tige de remplacement.

- Choisir la tige d'avenir.

Identification de l'essence (voir le module 3).

Estimation de la qualité et de la santé de la tige sélectionnée (voir le module 8).

Sélection d'une tige de remplacement en fonction de la prescription sylvicole ou des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.

#### 4 Couper les tiges en compétition.

- Observer les tiges ainsi que leur milieu physique et choisir la technique de coupe.

Caractéristiques du terrain : trous, roches, arbres renversés, etc.

Milieu physique : direction du vent, pente, etc.

Localisation d'un espace afin de diriger la chute de la tige.

Choix de la technique de coupe en fonction du diamètre, de l'inclinaison et de la hauteur de la tige.

- Dégager la tige d'avenir.

Approfondissement des techniques de coupe (voir le module 7).

Utilisation du protecteur adapté de la lame pour protéger les tiges d'avenir.

Tronçonnage des tiges abattues à des fins d'élimination du rabattage.

#### 5 Vérifier et terminer son travail.

- Repérer les erreurs d'exécution.
- Finir le travail.

Voir le module 4.

Rubannage de la superficie traitée.

Calcul des revenus : estimation de la superficie traitée, taux fixés, région, etc.



Module 10 Durée 60 h

**Objectif de comportement****Énoncé de la compétence**

Utiliser et entretenir une scie à chaîne.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide d'une scie à chaîne, de l'équipement de protection individuelle, d'outils d'affûtage et de l'outillage destiné à l'entretien.
- À l'aide d'huiles et de carburant, de coins, de leviers, de crochets et de pinces.
- À l'aide de la fiche et du programme d'entretien du manufacturier ainsi que de pièces de rechange.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1 Inspecter visuellement la scie à chaîne.

- Vérification appropriée de la chaîne, du guide-chaîne et des dispositifs de sécurité.
- Justesse du verdict quant à l'état de la scie à chaîne.

2 Faire démarrer la scie à chaîne.

- Préparation correcte du mélange carburant.
- Choix approprié de l'huile à chaîne.
- Absence de débordement des liquides.
- Respect de la procédure de démarrage.

3 Appliquer des techniques d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage.

- Exécution ordonnée et précise des coupes.
- Traits et entailles conformes aux techniques.
- Utilisation appropriée des coins, des leviers, des crochets et des pinces.
- Respect des normes en vigueur.

4 Affûter les maillons-gouges.

- Fabrication correcte du poteau d'affûtage.
- Réglage correct de la tension de la chaîne.
- Utilisation appropriée des outils d'affûtage.
- Ajustement précis des guides de profondeur.
- Respect des normes d'affûtage.

5 Effectuer l'entretien de la scie à chaîne.

- Interprétation juste de la fiche d'entretien.
- Application correcte du programme d'entretien.
- Détermination correcte des problèmes de fonctionnement et de leurs causes.
- Remplacement correct des pièces défectueuses.
- Utilisation appropriée des outils.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Postures ergonomiques.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Inspecter visuellement la scie à chaîne.

- Vérifier la chaîne, le guide-chaîne et les dispositifs de sécurité.

Principaux modèles de scies à chaîne.  
Types de chaînes et de guide-chaînes.  
Points à vérifier sur la chaîne : bris ou usure anormale d'une pièce, usure uniforme des dents, abaissement des guides de profondeur.  
Principaux types d'usure du guide-chaîne: rails usés, rabattus, amincis, affaissés, ébréchés ou écrasés.  
Dispositifs de sécurité : interrupteur de sécurité, verrou de sécurité de la commande des gaz, anti-vibrations, attrape-chaîne, silencieux, frein de chaîne, etc.

- Constater l'état de la scie à chaîne.

#### 2 Faire démarrer la scie à chaîne.

- Transporter la scie à chaîne.

Techniques de transport de la scie.  
Réglementation relative au transport de la scie à l'intérieur d'un véhicule.

- Remplir les réservoirs.

Principes du moteur à deux temps.  
Types d'huiles de graissage de chaîne selon la saison.  
Spécifications du fabricant quant à la composition du mélange carburant.

- Mettre en marche le moteur.

Critères de sécurité relatifs au démarrage d'une scie à chaîne.  
Réglage de l'étrangleur.  
Utilisation des deux techniques de démarrage : scie à terre et entre les genoux.  
Procédures de démarrage et de réchauffement du moteur recommandées par le fabricant.

#### 3 Appliquer des techniques d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage.

- Observer l'arbre et le milieu physique.

Hauteur et diamètre de l'arbre.  
Caractéristiques du terrain : trous, roches, obstacles, direction du vent, pente, etc.

- Appliquer des techniques d'abattage.

Caractéristiques des techniques d'abattage relatives aux chicots, aux arbres dangereux et aux arbres de récolte.  
Utilisation des parties du guide-chaîne : supérieure, inférieure et embout.  
Types d'entailles de direction : conventionnelle, Humboldt, en V et ouverte.  
Types de traits : traits supérieur et inférieur de l'entaille de direction ainsi que trait d'abattage arrière.  
Utilité et importance de la charnière.  
Correction des erreurs lors de la réalisation de l'entaille, du trait arrière et de la charnière.  
Principaux outils : coin d'abattage, levier avec ou sans crochet, tourne-billes, levier-masse ou masse, crochet de levage, pince de levage, etc.  
Postures ergonomiques.

- Appliquer des techniques d'ébranchage.

Principales techniques : méthode scandinave, méthode par balayage et méthode pour branches de grande dimension.  
Utilisation du tronc comme support pour la scie à chaîne.  
Postures ergonomiques.

- Appliquer des techniques de tronçonnage.

Techniques : sans entaille, avec entaille, sans perçage et avec perçage.  
Repérage des zones de tension et de compression.  
Causes et conséquences du rebond et forces réactives de la chaîne.  
Importance du tronçonnage initial dans la zone de compression.  
Décalage des traits.  
Postures ergonomiques.

#### 4 Affûter les maillons-gouges.

- Fabriquer un poteau d'affûtage.

Repérage d'une essence non commerciale ou de piètre qualité.  
Coupe de la tige à la hauteur de la ceinture.  
Fabrication d'un coin de bois et enlèvement d'une partie de la découpe.  
Stabilisation de la scie à chaîne à l'aide du coin de bois avec ou sans support.

- Ajuster la tension de la chaîne et l'affûter.

Spécifications du fabricant relatives à l'affûtage et au limage de la chaîne.

Outils destinés à l'affûtage : lime ronde, lime plate, jauge pour guide de profondeur, porte-limes, etc.

Tension en fonction du type de pignon de renvoi.

Localisation et utilisation du maillon-gouge le plus usé comme point de départ.

Nettoyage des fonds des maillons-gouges.

Limage des guides de profondeur avec une jauge calibrée.

Utilisation du porte-limes et affûtage des maillons-gouges.

## 5 Effectuer l'entretien et la réparation de la scie à chaîne.

- Nettoyer et entretenir la scie à chaîne.

Composants à nettoyer : réservoirs, guide-chaîne, filtre à air, fentes d'aspiration d'air de refroidissement, ailettes du cylindre, etc.

Spécifications du fabricant relatives à l'entretien journalier, hebdomadaire, mensuel et annuel de la scie à chaîne.

- Vérifier la scie à chaîne et remplacer les pièces défectueuses.

Principaux problèmes de fonctionnement : mauvais réglage du carburateur, allumage défectueux, mauvaise arrivée d'essence, etc.

Procédures de remplacement des pièces.

Module 11 Durée 120 h

**Objectif de comportement****Énoncé de la compétence**

Effectuer des éclaircies précommerciales.

**Contexte de réalisation**

- Dans des peuplements de résineux, de feuillus ou mixtes au stade de gaulis.
- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'une débroussailleuse ou d'une scie à chaîne et de l'équipement de protection individuelle.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |  |   |
|--|---|
| 1 Planifier l'exécution des travaux d'éclaircie. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives.</li> <li>• Repérage adéquat de la zone de travail.</li> <li>• Détermination correcte de la méthode de travail.</li> <li>• Détermination du parcours en fonction du lieu de dépôt du carburant, des sentiers d'accès et des conditions environnementales.</li> </ul> |
| 2 Préparer l'outillage.                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix et vérification appropriés de la débroussailleuse ou de la scie à chaîne.</li> <li>• Affûtage correct de l'outil de coupe.</li> </ul>  |
| 3 Choisir une tige d'avenir.                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des obstacles.</li> <li>• Identification correcte des essences.</li> <li>• Interprétation juste des priorités relatives au choix des essences.</li> <li>• Estimation correcte de la santé et de la qualité des tiges.</li> <li>• Choix approprié de la tige à éclaircir.</li> </ul>   |
| 4 Couper les tiges en compétition.               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination correcte de la direction de chute des tiges.</li> <li>• Choix et application corrects des techniques de coupe ou d'abattage.</li> <li>• Élimination du rabattage.</li> <li>• Absence de blessures sur les tiges éclaircies.</li> <li>• Coupe complète des tiges.</li> </ul>  |
| 5 Vérifier son travail.                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des erreurs d'exécution.</li> <li>• Pertinence des correctifs apportés.</li> </ul>  |
| 6 Terminer le travail.                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimitation précise de la superficie traitée.</li> <li>• Estimation correcte des revenus à tirer des travaux.</li> </ul>  |

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation des techniques de travail appropriées.
- Utilisation et entretien appropriés de la débroussailleuse ou de la scie à chaîne.
- Analyse juste des conditions climatiques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Rendement acceptable.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier l'exécution des travaux d'éclaircie.

- Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.

Interprétation d'une prescription sylvicole (voir le module 4).

Directives : essences à prioriser, espacement, hauteur des souches, rabattage, blessures sur les tiges d'avenir, etc.

- Repérer la zone de travail.

Analyse du secteur de coupe : pente, vent, chemin d'accès, ruisseau, forme du secteur, superficies, etc. (voir le module 4).

- Planifier le travail.

Localisation du lieu de dépôt de matériel en fonction d'un aller-retour.

Détermination de l'itinéraire et minimisation des déplacements.

#### 2 Préparer l'outillage.

- Choisir l'outil de travail.

Choix de la débroussailleuse ou de la scie à chaîne selon le diamètre des tiges à couper.

- Préparer la débroussailleuse.

Vérification de la débroussailleuse et affûtage de l'outil de coupe (voir le module 7).

- Préparer la scie à chaîne.

Vérification de la scie à chaîne et affûtage de l'outil de coupe (voir le module 10).

#### 3 Choisir une tige d'avenir.

- Repérer la tige à dégager.

Identification de l'essence (voir le module 3).

Estimation de la qualité et de la santé de la tige (voir le module 8).

#### 4 Couper les tiges en compétition.

- Observer les tiges et leur milieu physique et choisir la technique de coupe.

Caractéristiques du terrain : trous, roches, arbres renversés, etc.

Milieu physique : direction du vent, pente, etc.

Localisation d'un espace afin de diriger la chute de la tige.

Choix de la technique de coupe en fonction du diamètre, de l'inclinaison et de la hauteur de la tige.

- Dégager la tige d'avenir avec la débroussailleuse ou la scie à chaîne.

Approfondissement des techniques de coupe ou d'abattage (voir les modules 7 et 10).

Utilisation du protecteur adapté de la lame pour protéger les tiges d'avenir (débroussailleuse seulement).

Tronçonnage des tiges abattues à des fins d'élimination du rabattage.

#### 5 Vérifier et terminer son travail.

- Repérer les erreurs d'exécution.
- Finir le travail.

Voir le module 4.

Rubannage de la superficie traitée.

Calcul des revenus : estimation de la superficie traitée, taux fixés, région, etc.



Module 12 Durée 60 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de dégagement ou de préparation de terrain.

**Contexte de réalisation**

- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'une débroussailleuse ou d'une scie à chaîne et de l'équipement de protection individuelle.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

- |   |  |
|---|--|
| 1 Planifier l'exécution des travaux de dégagement ou de préparation de terrain. | <ul style="list-style-type: none"><li>• Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives.</li><li>• Repérage adéquat de la zone de travail.</li><li>• Détermination correcte de la méthode de travail.</li><li>• Détermination du parcours en fonction du lieu de dépôt du carburant, des sentiers d'accès et des conditions environnementales.</li></ul> |
| 2 Préparer l'outillage.   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Choix et vérification appropriés de la débroussailleuse ou de la scie à chaîne.</li><li>• Affûtage correct de l'outil de coupe.</li></ul>  |
| 3 Couper les tiges.   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Repérage des obstacles.</li><li>• Détermination correcte de la direction de chute des tiges.</li><li>• Choix et application corrects des techniques de coupe ou d'abattage.</li><li>• Coupe complète des tiges.</li></ul>  |
| 4 Préparer un microsite de plantation, s'il y a lieu.                           | <ul style="list-style-type: none"><li>• Détermination correcte de l'emplacement du microsite.</li><li>• Enlèvement de la matière organique jusqu'au sol minéral.</li><li>• Utilisation appropriée de la taupe.</li></ul>   |
| 5 Vérifier son travail.   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Repérage des erreurs d'exécution.</li><li>• Pertinence des correctifs apportés.</li></ul>  |
| 6 Terminer le travail.  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Délimitation précise de la superficie traitée.</li><li>• Estimation correcte des revenus à tirer des travaux.</li></ul>  |

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation des techniques de travail appropriées.
- Utilisation et entretien appropriés de la débroussailleuse ou de la scie à chaîne.
- Analyse juste des conditions climatiques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Rendement acceptable.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Planifier l'exécution des travaux de dégagement ou de préparation de terrain.

- Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.

Types de travaux de préparation de terrain : mise en andains, scarifiage mécanisé, scarifiage manuel. Interprétation d'une prescription sylvicole (voir le module 4).

Directives : prise en compte de la régénération naturelle, zones à exclure, etc.

- Repérer la zone de travail.

Analyse du secteur de coupe : pente, vent, chemin d'accès, ruisseau, forme du secteur, superficies, etc. (voir le module 4).

- Planifier le travail.

Localisation du lieu de dépôt de matériel en fonction d'un aller-retour. Détermination de l'itinéraire et minimisation des déplacements.

#### 2 Préparer l'outillage.

- Choisir l'outil de travail.

Choix de la débroussailleuse ou de la scie à chaîne selon le diamètre des tiges à couper.

- Préparer la débroussailleuse.

Vérification de la débroussailleuse et affûtage de l'outil de coupe (voir le module 7).

- Préparer la scie à chaîne.

Vérification de la scie à chaîne et affûtage de l'outil de coupe (voir le module 10).

#### 3 Couper les tiges.

- Repérer les obstacles et choisir la technique de coupe.

Milieu physique : direction du vent, pente, etc. Localisation d'un espace afin de diriger la chute de la tige. Choix de la technique de coupe en fonction du diamètre, de l'inclinaison et de la hauteur de la tige.

- Couper les tiges avec la débroussailleuse ou la scie à chaîne. Approfondissement des techniques de coupe ou d'abattage (voir les modules 7 et 10).
- 4 Préparer un microsite de plantation, s'il y a lieu.
- Déterminer l'emplacement du microsite. Choix de l'emplacement du microsite selon la présence de tiges naturelles, d'obstacles à la croissance (roches, souches et déchets), de trous sujets à la rétention d'eau et de la présence de sol minéral.
  - Installer la taupe. Procédure d'installation de la taupe.  
Limage de la taupe.  
Dispositifs de sécurité.
  - Enlever la matière organique jusqu'au sol minéral. Port de vêtements de sécurité additionnels : jambières et support athlétique.  
Utilisation de la débroussailleuse (voir le module 7).
- 5 Vérifier et terminer son travail.
- Repérer les erreurs d'exécution. Voir le module 4.
  - Finir le travail. Rubannage de la superficie traitée.  
Calcul des revenus : estimation de la superficie traitée, taux fixés, région, etc.



Module 13 Durée 45 h

**Objectif de comportement****Énoncé de la compétence**

Effectuer de l'élagage et des tailles de formation.

**Contexte de réalisation**

- Dans des plantations ou des peuplements de résineux, de feuillus ou mixtes au stade de gaulis ou de perchis.
- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'une scie à chaîne, d'un sécateur ou d'une scie à élaguer et de l'équipement de protection individuelle.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |   |   |
|---|---|
| 1 Planifier l'exécution des travaux d'élagage et de taille. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives.</li> <li>• Repérage adéquat de la zone de travail.</li> <li>• Détermination correcte de la méthode de travail.</li> <li>• Détermination du parcours en fonction du lieu de dépôt du carburant, des sentiers d'accès et des conditions environnementales.</li> </ul>                                       |
| 2 Préparer l'outillage.                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification appropriée de la scie à chaîne, du sécateur ou de la scie à élaguer.</li> <li>• Affûtage correct des outils de coupe.</li> </ul>  |
| 3 Déterminer le traitement à appliquer à l'arbre.           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte de l'essence.</li> <li>• Estimation correcte de la santé et de la qualité de l'arbre.</li> <li>• Détermination correcte des branches à conserver ou à couper.</li> <li>• Détermination correcte de la flèche terminale à conserver.</li> </ul>   |
| 4 Couper les branches ou les flèches terminales.            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination appropriée de l'endroit de coupe.</li> <li>• Choix approprié de la scie à chaîne, du sécateur ou de la scie à élaguer.</li> <li>• Choix et application corrects des techniques de coupe.</li> <li>• Utilisation appropriée des moyens de désinfection.</li> <li>• Coupes nettes et complètes.</li> <li>• Absence de blessures sur les tiges traitées.</li> </ul> |
| 5 Vérifier son travail.                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des erreurs d'exécution.</li> <li>• Pertinence des correctifs apportés.</li> </ul>  |

## 6 Terminer le travail.

- Récupération complète et élimination correcte des parties malades ou infestées.
- Délimitation précise de la superficie traitée.
- Estimation correcte des revenus à tirer des travaux.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Utilisation des techniques de travail appropriées.
- Utilisation et entretien appropriés de la scie à chaîne, du sécateur ou de la scie à élaguer.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Rendement acceptable.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

## 1 Planifier l'exécution des travaux d'élagage et de taille.

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.</li> </ul> | <p>Interprétation d'une prescription sylvicole (voir le module 4).<br/>Directives : hauteur de l'élagage, disposition des déchets de coupe, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer la zone de travail.</li> </ul>   | <p>Analyse du secteur de coupe : pente, chemin d'accès, ruisseau, forme du secteur, superficies, etc. (voir le module 4).</p>                        |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier le travail.</li> </ul>   | <p>Localisation du lieu de dépôt de matériel en fonction d'un aller-retour.<br/>Détermination de l'itinéraire et minimisation des déplacements.</p>  |

## 2 Préparer l'outillage.

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir l'outil de travail.</li> </ul>                | <p>Choix de l'outil de travail en fonction du diamètre et de la hauteur de la branche ou de la tige à couper.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le sécateur et la scie à élaguer.</li> </ul> | <p>Vérification de l'outil de coupe.<br/>Affûtage du sécateur selon les normes du fabricant.<br/>Nettoyage et désinfection des outils manuels.</p>        |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer la scie à chaîne.</li> </ul>                 | <p>Vérification de la scie à chaîne et affûtage de l'outil de coupe (voir le module 10).<br/>Installation d'un gabarit d'élagage sur le guide-chaîne.</p> |

## 3 Déterminer le traitement à appliquer à l'arbre.

- Apprécier l'état de l'arbre.

Identification de l'essence (voir le module 3).  
Estimation de la santé et de la qualité de l'arbre (voir le module 8).  
Estimation de la hauteur de l'arbre.

- Déterminer les branches à conserver ou à couper.

Localisation des verticilles ou des branches nuisibles.

- Déterminer la flèche terminale à conserver.

Estimation de la santé et de la qualité des flèches terminales : diamètre, hauteur, couleur, vigueur, etc.

## 4 Couper les branches ou les flèches terminales.

- Déterminer l'endroit de coupe.

Repérage de la partie saine ou localisation du bourrelet cicatriciel en fonction de l'état de santé de l'arbre.

- Élaguer ou tailler.

Utilisation de l'enclume du sécateur pour protéger la tige.  
Utilisation de la surface de coupe de la scie à élaguer.  
Utilisation de la scie à chaîne (voir le module 10).  
Conséquences du déchirement.  
Utilisation d'un produit désinfectant.

## 5 Vérifier et terminer son travail.

- Repérer les erreurs d'exécution.

Voir le module 4.

- Finir le travail.

Ramassage et brûlage des branches ou des tiges infectées dans un lieu approprié.  
Rubannage de la superficie traitée.  
Calcul des revenus : estimation de la superficie traitée, taux fixés, région, etc.



Module 14 Durée 15 h

### ***Objectif de comportement***

---

#### **Énoncé de la compétence**

Rechercher un emploi.

#### **Contexte de réalisation**

- À l'aide de la documentation appropriée.

#### **Éléments de la compétence**

#### **Critères de performance**

1 Rechercher des employeurs.

- Rédaction correcte d'une liste d'employeurs potentiels.
- Utilisation appropriée des sources de données sur l'emploi.

2 Rédiger une lettre de demande d'emploi.

- Clarté du texte au regard de l'emploi postulé.
- Respect des normes de présentation.

3 Préparer et passer une entrevue de sélection.

- Présentation de soi appropriée.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et d'attention.
- Clarté des propos.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Pertinence de l'information transmise.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Rechercher des employeurs.

- Consulter des sources de données relatives aux employeurs.

Sources de données : centres de ressources humaines du gouvernement du Canada, centres locaux d'emploi du gouvernement du Québec, syndicats, listes des entrepreneurs forestiers, des bénéficiaires de CAAFS et des offices de producteurs de bois du Québec, etc.

- Rédiger une liste d'employeurs potentiels.

Renseignements à inscrire dans la liste : nom, adresse ainsi que numéros de téléphone et de télécopieur de l'entreprise, nom de la personne responsable de l'engagement du personnel, région où l'employeur exerce ses activités, types d'activités forestières, grosseur de l'entreprise, etc.

## 2 Rédiger une lettre de demande d'emploi.

- Rédiger le texte de la lettre de demande d'emploi.

Composantes d'une lettre de demande d'emploi.  
Principes généraux de présentation : style vivant, phrases et paragraphes courts, etc.

Éléments susceptibles d'intéresser l'employeur potentiel : type d'emploi recherché, nombre d'années d'expériences de travail, scolarité, disponibilité, etc.

Documents à annexer à la lettre de demande : photocopies de diplômes, de cartes de compétence, de lettres de recommandation, etc.

- Réviser le texte.

Correction des fautes.

## 3 Préparer et passer une entrevue de sélection.

- Préparer l'entrevue.

Types d'entrevues.

Préparation à l'entrevue : collecte de renseignements plus précis sur l'entreprise, rassemblement de documents personnels, etc.

Tenue vestimentaire appropriée aux circonstances.

- Passer une entrevue.

Comportements et attitudes : présentation, salutations, vouvoiement, questions aux moments opportuns, démonstration d'enthousiasme, etc.

Questions à poser : description de l'emploi disponible, durée de l'emploi, rémunération, transport, hébergement, etc.

Module 15 Durée 120 h

## **Objectif de situation**

---

### **Énoncé de la compétence**

S'intégrer à un milieu de travail.

### **Éléments de la compétence**

- Se familiariser avec le contexte du travail en forêt.
- Se familiariser avec l'accomplissement des tâches des ouvrières et des ouvriers sylvicoles.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu forestier à différents points de vue : contexte de travail, pratiques professionnelles, aptitudes, champs d'intérêt et formation reçue.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Se préparer à vivre une expérience de travail en milieu forestier.

#### **Phase de réalisation**

- Effectuer les diverses tâches relatives au reboisement ou à l'entretien des peuplements.
- Solliciter une rétroaction sur son rendement au travail et sur son comportement durant son séjour.
- Produire un bref rapport faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches accomplies.

#### **Phase de synthèse**

- Relever les aspects du métier qui correspondent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent.
- Relever les points forts et les points faibles concernant son rendement et son comportement.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail et pratiques professionnelles.
- Discuter de l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi : aptitudes et champs d'intérêt.

### **Conditions d'encadrement**

---

- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et les entreprises sylvicoles.
- Rendre possible l'exécution des tâches professionnelles.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable de l'entreprise sylvicole
- Assurer l'encadrement périodique des élèves.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les élèves, particulièrement au moment de la comparaison entre les perceptions de départ et la réalité du milieu de travail.

## Critères de participation

---

### Phase d'information

- Écoute attentivement les explications.
- Tient compte, au moment de sa préparation, de l'information communiquée.

### Phase de réalisation

- Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les tâches qu'on lui permet d'assumer à titre de stagiaire, les horaires de travail et les règles de santé et de sécurité au travail.
- Note la rétroaction reçue en ce qui a trait à son rendement au travail et à son comportement durant son séjour.

### Phase de synthèse

- Partage avec ses camarades son expérience en milieu de travail.

## Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

### Phase d'information

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Se préparer à vivre une expérience de travail en milieu forestier.

Objectifs du stage.  
Durée.  
Conditions d'encadrement.  
Exigences.  
Critères de participation.  
Entente sur les modalités du stage.

Objectifs personnels et professionnels.  
Préparation du matériel.  
Consignes et règlements de l'entreprise.

### Phase de réalisation

- Effectuer les diverses tâches relatives au reboisement ou à l'entretien des peuplements.
- Solliciter une rétroaction sur son rendement au travail et sur son comportement durant son séjour.
- Produire un bref rapport faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches accomplies.

Exécution ou participation à l'exécution.  
Règles de santé et de sécurité au travail (voir le module 2).

Importance du rendement.  
Attitudes et comportements appréciés des employeurs.  
Ouverture à la critique.

Contenu type d'un rapport de stage.  
Tâches exécutées.  
Problèmes survenus et solutions apportées.

## Phase de synthèse

- Relever les aspects du métier qui correspondent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent. Comparaison entre la formation et les tâches en milieu de stage.
- Relever les points forts et les points faibles concernant son rendement et son comportement. Voir la phase 2.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage (milieu de travail et pratiques professionnelles) et de l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi (aptitudes et champs d'intérêt). Rappel des règles de discussion en groupe : participation, droit de parole, respect des autres, etc. (voir le module 1). Rappel des définitions des champs d'intérêt et des aptitudes (voir le module 1).



